Mise en œuvre d’une isolation en rampants et combles perdus – Règles de l’art

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 24124210F — Mise à jour : 5 mars 2026

Organisme responsable : **ARFAB BRETAGNE**

Présentation de la formation

Objectifs

Connaitre les règles de l’art de la mise en œuvre d’une isolation en rampants et combles perdus

- Identifier et mettre en œuvre les règles de l’art applicables aux techniques d’isolation en rampants et combles perdus.
- Se conformer au contexte règlementaire, aux critères techniques et matériaux utilisés.
- Assurer la qualité requise et la bonne mise en œuvre de l’isolation

Programme

Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- Les objectifs à atteindre
- La Réglementation Thermique dans l’EXistant (RT EX)
- L’obligation d’isolation en cas de réfection de couverture
- La ventilation des locaux
- Isolation/étanchéité à l’air et appareils de chauffage non étanches
- Choix des matériaux et caractéristiques techniques (déphasage, pare-vapeur, pare-pluie, lame d’air, biosourcé/synthétique…)

Identifier et mettre en œuvre les règles de l’art applicables à la pose des isolants (DTU, CPT, RAGE…)

- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU, AT, CPT, RAGE…)
- DTU 45.10 et 45.11
- L’isolation en rampants :
  - Sarking
  - Faux sarking
  - Demi sarking
- L’isolation des combles perdus
  - en rouleaux
  - par soufflage

Phase des travaux et réception de chantier

- Argumenter les choix techniques lors de la présentation du devis
- Mise en œuvre : les points de vigilance, les fiches de suivi, affichages obligatoires, réglages des machines…
- Réception de chantier type

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	**Sans niveau spécifique**

Métiers associés

F1613 — Travaux d'étanchéité et d'isolation

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2229952S	Présentiel	Cesson-Sévigné	01/01/2026	31/12/2026
2229953S	Présentiel	VANNES	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #24124210F